



Bulletin Agriculture

n° 20

paysanne

Édito

Le paysan se trouve dans un environnement où il est partie prenante :

Il est d'abord un citoyen, acteur de la vie locale par sa participation aux associations ou à sa municipalité. Et d'un point de vue professionnel, ses fournisseurs sont variés pour les approvisionnements en fertilisants, semences ou fournitures diverses... il travaille avec des négoce ou des coopératives. Pour le tracteur et le matériel agricole, il peut travailler avec des artisans locaux, pour les réparations et l'entretien.

Il va vendre sa production sur des marchés ou des foires, en AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), directement auprès des collectivités locales, ou par l'intermédiaire de coopératives ou de négociants.

Il peut aussi s'impliquer dans les syndicats professionnels.

On voit donc que les paysans et paysannes participent au développement local par leur situation géographique (leur ancrage sur le territoire) et par leurs choix en termes de modes de production, de commercialisation...

Avec une production respectueuse de la nature, ils participent à la création et au maintien des paysages, d'une flore et d'une faune variées, garantes d'un meilleur équilibre environnemental.

Leurs choix de commercialisation peuvent être créateurs de dynamisme local : soit par les marchés de producteurs, où les contacts sont intéressants avec les consommateurs, soit au travers d'AMAP, où la solidarité s'exerce entre le paysan et le groupe de consommateurs, soit dans la vente aux collectivités locales qui font le choix de produits locaux et souvent produits en agriculture biologique.

Dans les démarches pour l'installation agricole ou le maintien des fermes sur le territoire, les paysans s'appuient sur des associations qui les soutiennent telle l'AGAP (Association Girondine pour une Agriculture Paysanne) qui fait partie du réseau FADEAR, pour les informations et la formation en agriculture paysanne, ou l'AFOCG pour la gestion, et AGROBIO 33 pour le côté technique AB.

Le paysan est donc bien un acteur du développement local et nous allons en voir différents aspects dans les pages suivantes.

Bernard Richard

Maraîcher, membre de l'AGAP

Développement local :

le paysan
est un acteur local
dynamique



Objectif

Fournir des repères afin de questionner son système agricole dans sa globalité et d'identifier des marges de manœuvre, en se plaçant dans la démarche d'agriculture paysanne. Le but est de se donner des pistes vers lesquelles on veut tendre, quelle que soit la situation de sa ferme.

Comment participer au développement local et à la dynamique territoriale ?

Ancrer son action sur le territoire...

Être paysan, ce n'est pas seulement exercer un métier à l'intérieur d'une ferme ou avoir des relations transparentes avec les consommateurs. C'est aussi être un acteur social, économique, citoyen ayant des impacts sur la dynamique territoriale. Si la pérennité de l'agriculture que nous souhaitons dépend des autres citoyens et de leurs choix de consommation, l'avenir économique et social du territoire est aussi lié aux paysans.

... pour mieux ouvrir sa ferme et ses pratiques, en questionnant et en améliorant :

→ sa participation à la vie locale

D'une part, il s'agit des implications personnelles, citoyennes, au sein de la collecti-

tivité, initiatives qui rendent le milieu rural vivant et accueillant. Et d'autre part, il est ici question de la participation, en tant que professionnel, à la vie économique de proximité, en choisissant de privilégier les échanges locaux (fournisseurs, filière, échanges non marchands avec ses voisins, circuits de commercialisation...).

→ son implication dans des formes d'organisations collectives

Celles-ci sont nombreuses et variées. La recherche de partenariats et de dynamiques collectives peut concerner la détention du foncier ou de l'outil de travail (propriété collective, formes sociétaires ou coopératives), l'activité de production elle-même (assolement en commun, participation à une CUMA) ou les choix de commercialisation (AMAP, marchés ou magasins de producteurs...).

Les paysans sont aussi nombreux à se saisir d'enjeux de développement ou de problématiques environnementales, au sein d'organisations de producteurs, d'associations de développement rural, de syndicats professionnels...

→ l'accueil à la ferme et la mise en valeur du territoire

Ouvrir sa ferme, c'est d'abord un choix personnel lié au plaisir de diffuser ses pratiques, de transmettre une vision du métier... de participer à la création d'espaces d'échange et de convivialité, sur son territoire. Agritourisme, ferme pédagogique, visites régulières ou ponctuelles, s'adressant à différents publics (autres paysans, scolaires, amapiens)... la gamme est vaste et peut s'adapter à la capacité

d'accueil de chaque ferme et au souhait des agriculteurs accueillant. Mais la mise en valeur du territoire ne se réduit pas à ouvrir sa ferme au public, elle peut s'exprimer de mille façons... Par exemple, lors de la construction ou de la rénovation de bâtiments, l'utilisation de matériaux locaux, respectueux de l'homme et de l'environnement, est un moyen de valoriser le territoire.

→ la création d'emploi et le partage de la production

C'est en menant un questionnement global sur son système agricole qu'il est possible d'envisager le développement ou la réorganisation de l'activité, afin de générer de l'emploi sur la ferme. Il peut s'agir d'emploi salarié, éventuellement dans le cadre d'un groupement d'employeur. Dans ce cas, une réflexion est à mener sur les conditions d'accueil des salariés (conditions de travail, types de contrats, accueil des saisonniers). La création d'emploi paysan est également possible: le fait de libérer des terres peut permettre une installation. Le fait d'accueillir un nouveau paysan ne dispense pas de réfléchir aux conditions d'accueil; il s'agira alors de se poser par exemple la question de la vivabilité et de l'attrait de la ferme, des aspects grandement influencés par le territoire d'ailleurs...

Il n'est pas toujours simple, en tant que paysan, de libérer du temps pour faire visiter sa ferme, pour occuper une responsabilité au sein de sa mairie ou s'investir dans une association, pour structurer des démarches d'entraide entre paysans... Nos nouvelles exigences en termes de vie personnelle et de loisirs, le fait aussi que l'agriculture se fasse de moins en moins « en famille », aboutissent à un plus grand isolement des paysans sur leur ferme et au sentiment, parfois, de courir après le temps pour concilier au mieux vie professionnelle et personnelle. Comment trouver une place pour ses engagements personnels et professionnels dans un calendrier toujours très chargé? Comment gagner du temps en travaillant sur le collectif? Comment mieux intégrer les dimensions humaines dans sa pratique du métier?

L'AGAP constitue un espace de rencontre et de dialogue permettant les échanges d'expériences, la prise de recul et l'intelligence collective. Elle est au service des paysans qui peuvent s'en saisir pour lancer des actions collectives, selon les besoins qu'ils identifient localement.

Contactez l'association pour vous informer sur la démarche d'Agriculture Paysanne, réaliser un diagnostic de votre ferme et réfléchir à ses évolutions... Engagez-vous au sein de l'association pour la faire vivre sur votre territoire.

EN GIRONDE, ILS CULTIVENT LE DÉVELOPPEMENT LOCAL !

☰ **Hervé, un paysan bien entouré et un citoyen engagé**

Il s'est installé à Salles, en 2003, avec une commercialisation en AMAP, l'association s'étant constituée autour de son projet de maraîchage diversifié. De 12 paniers de légumes au départ, il est passé à une production aujourd'hui de 60 paniers à 20 €, en apportant une attention particulière au calendrier de culture, aux rotations et à la diversité des légumes proposés aux amapiens. Car ce qu'Hervé souligne dans ce partenariat avec les « consommateurs » de l'association Les Jardins de Sillac, c'est avant tout la solidarité : celle du groupe de départ d'abord, et puis aujourd'hui, celle qu'il peut observer face à des aléas de production, ou simplement dans les échanges et les soutiens... « C'est un réseau d'amis ! » dit-il. D'ailleurs, Hervé se présente comme un membre de l'association parmi les autres : il consomme lui aussi

les produits de tous les autres producteurs qui livrent le groupe. Les Jardins de Sillac créent donc aussi du lien entre les producteurs ! Comment est calculé le prix du panier ? En trouvant l'équilibre entre la taille de la ferme et le nombre de paniers d'une part, les besoins du maraîcher en termes de revenus d'autre part. Bien sûr que la question du prix du marché se pose ; mais c'est une discussion qui permet de se mettre d'accord, en toute transparence, discussion qui apporte les premières bases à la relation de confiance entre producteur et consommateur. En cette belle journée de mai, comme tous les ans, le réseau d'amis se retrouve sur la ferme d'Hervé. Le four à pizza permet de partager un bon repas convivial, un petit marché de producteurs prend place et des discussions

autour de l'agriculture animent ce lieu ouvert et accueillant. Une belle journée où tout le monde s'active pour mettre la main à la pâte (à pizza !). Et Manon, volontaire en service civique au sein de l'association, apporte son énergie, aux côtés des autres adhérents, comme à chaque fois qu'est organisé un débat, une projection, un événement... Manon est en cours d'installation avec son compagnon ; et Hervé constitue sans aucun doute un soutien de taille dans le montage de leur projet ! Son réseau, ses conseils techniques et son expérience, autant que sa connaissance fine du territoire et des interlocuteurs à mobiliser, sont des atouts extrêmement précieux pour sécuriser une installation ; et on peut dire qu'Hervé les donne avec générosité et enthousiasme.

☰ **Cédric, paysan - producteur de plants maraîchers en Gironde**

C'est « lors d'une manif' contre la porcherie-usine de Saint Symphorien » que Cédric donne à son projet agricole toute sa dimension solidaire et territoriale ; en discutant justement avec Hervé, le maraîcher de Sillac... « Localement, nous n'avons pas de producteur de plants maraîchers dans une démarche d'agriculture paysanne et biologique ; et toi, tu te lances ! » Pourquoi ne pas travailler ensemble dès le commencement du projet ? Cette idée se concrétise très vite : discuter, se mettre d'accord, se placer dans une relation de partenariat en amont de la saison, avant la production et la commande. Hervé propose une réunion à ses collègues - maraîchers susceptibles d'être intéressés par le projet et un groupe se met en place,

dont quelques jeunes installés. Les premiers échanges posent les bases d'un partenariat entre producteurs, et d'une réflexion collective autour de la question des semences. Le groupe se met d'accord sur le fournisseur de graines, le plus local possible. La procédure de commande et de livraison est également discutée, afin d'allier souplesse et sécurité pour chacun. Pour Cédric, c'est travailler sur un « partenariat gagnant-gagnant : bien sûr il y a une relation commerciale mais ça va beaucoup plus loin ! » Les aspects humains sont au cœur des échanges... Et ça se traduit concrètement. La solidarité sécurise le lancement du projet, avec une première visibilité de commandes « assurées »,

et un apport de trésorerie (par le versement d'arrhes lors d'une pré-commande). Quant aux maraîchers, ils trouvent leur intérêt dans la souplesse des échanges avec Cédric et dans la possibilité de choisir, ensemble et en confiance, les variétés et les modes de production de leurs plants. Le catalogue est en effet élaboré collectivement, en fonction des souhaits et des besoins de chacun ; « l'idée est de constituer une base et d'augmenter peu à peu les variétés, de les tester ensemble », pour s'adapter au mieux aux conditions et contraintes des maraîchers - clients... Pour le moment, le partenariat est informel ; un jour peut-être, tout cela pourra être posé sur le papier, pourquoi pas, sous forme de charte...



Pour **aller** plus *loin*...

→ Décryptages et analyses autour d'une économie plus respectueuse de l'homme et de son environnement sur <http://www.lelabo-ess.org/>

→ Et des livres :

La Danse des Ceps. Chronique de vignes en partage. Christophe Beau, Ed. REPAS, 2009

Le Défi de la Vrille Têtue, joies et colère d'un vigneron bio. Jean-Jo Brandeau, Ed. Utovie, 2014

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.



La nature est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

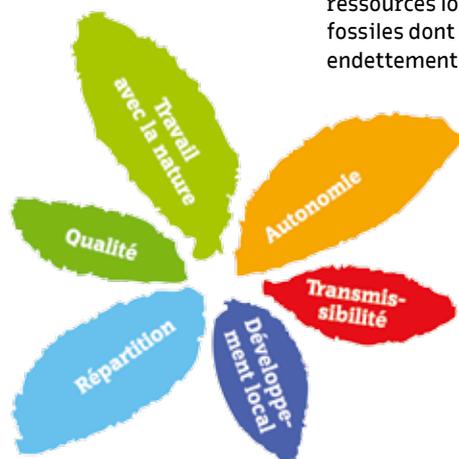
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.



Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.



Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne :

8 rue de la Course 33 000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 26 79 - Email : agap33@orange.fr - www.agap33.org



Vous souhaitez soutenir l'Agriculture Paysanne, accompagner ou partager votre expérience avec un réseau de paysans et candidats à l'installation ?

Bulletin d'adhésion à l'AGAP

Nom : Prénom :
 Production / Projet :
 Adresse :
 Ville : Code Postal :
 Téléphone : Email :

Montant de l'adhésion : 10 € Adhésion de soutien : montant libre (chèque à l'ordre de l'AGAP)